

# "COPPA DEI FIORI"

## **ADDITIF n. 1**

Les funérailles du Saint Père le Pape se déroulant le vendredi 8 Avril, la Présidence du Conseil des Ministres du Gouvernement Italien a décrété que ce jour serait un jour de "deuil national". Il a donc décidé de suspendre toutes les activités festives et sportives.

Ainsi, pour respecter cette décision, nous nous voyons contraints d'annuler la première étape de la "Coupe des Fleurs".

La deuxième étape se déroulera normalement comme prévu au programme.

Après les vérifications du vendredi et avant 18 heures, les concurrents pourront laisser leur voiture dans le parc aménagé par l'organisation.

Après 18 heures, les voitures seront considérées en régime de parc fermé et ne pourront en être retirées que 10' avant leur propre heure de départ.

Le concurrent qui ne laissera pas sa voiture dans le parc devra s'y présenter avant 8 heures le samedi 9 avril (ouverture du parc à 7h15).

L'ordre de départ sera publié à 18h00 de vendredi 8 avril.

LE COMITE D'ORGANISATION